

**MUNICIPALITE DE SAINT-VICTOR
BEAUCE-NORD**

Le 09 Mars 1999 à 20:00 heures à l'Hôtel de Ville de Saint-Victor se tient une séance spéciale du Conseil de la Municipalité de Saint-Victor à laquelle sont présents Madame la Conseillère Jeannine Patry, Messieurs les Conseillers Victor Bernard, Christian Roy, Pierre Tardif et Jacques Bolduc formant quorum sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul Bernard, Maire.

Le secrétaire de l'assemblée est Monsieur Marc Bélanger.

Les sujets discutés sont:

- A.P.E.L.F. - demande.
- Taxe service logement.

31-99

ADOPTION DE L'AVIS DE CONVOCATION

Proposé par Monsieur Victor Bernard,
Secondé par Monsieur Christian Roy,
et résolu, à l'unanimité des membres du Conseil, que les membres du Conseil reconnaissent avoir reçu l'avis spécial comme si elle avait été fait conformément à la Loi.

ADOPTE

32-99

DEMANDE DE MICHEL BOLDUC- REFUSEE

Proposé par Monsieur Christian Roy,
et résolu à l'unanimité des membres du Conseil que la Municipalité de Saint-Victor a adopté le 07 décembre 1998, un règlement pour taxes de services et ce dit

règlement restera maintenu en vigueur. Pour tous les logements dans la municipalité de Saint-Victor, le Conseil propose de s'adresser à la Corporation de Développement Industrielle pour une subvention.

ADOPTE

33-99

DON A MAISON CATHERINE DE LONGPRE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Pierre Tardif,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor fera un
don de 50,00\$ à la maison Catherine de Longpré.

ADOPTE

34-99

DEMANDE DE L'A.P.E.L.F.

Après étude du dossier de l'A.P.E.L.F.

Proposé par Monsieur Christian Roy,
Secondé par Madame Jeannine Patry,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la Municipalité de Saint-Victor participera
pour l'année 1999 à l'achat de bouée pour le Lac Fortin.
L'A.P.E.L.F. devra acheter les bouées et les
installer et les gérer. Un maximum de 3 500,00 \$ sera payable
sur présentation de facture.

La municipalité de Saint-Victor demandera à la Sûreté
du Québec de bien vouloir faire de la surveillance
durant la période estivale au Lac Fortin, pour une
meilleure sécurité.

ADOPTE

LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Proposé par Madame Jeannine Patry,
Secondé par Monsieur Victor Bernard,
et résolu, à l'unanimité des membres du
Conseil, que la séance spéciale est levée.

ADOPTE

LE MAIRE

LE SECRÉTAIRE-TRESORIER

JEAN-PAUL BERNARD

MARC BELANGER